



Université Jean Moulin Lyon 3 et Institut international pour la Francophonie

## Revue Internationale des Francophonies

### Appel à contributions

# La F/francophonie en Amérique latine et dans les Caraïbes

#### Sous la direction de :

Thomas MESZAROS, Maître de conférences en science politique, Directeur de l'Institut international pour la Francophonie, Université Jean Moulin Lyon 3.

Aymeric DUREZ, Université Pontifical Javeriana de Bogota (Colombie).

Hong Khanh DANG, Docteur en science politique, Institut international pour la Francophonie, Université Jean Moulin Lyon 3.

#### Comité scientifique :

Anthony DABILA, Chercheur à l'institut d'Etudes de Stratégie et de Défense (IESD) et enseignant à Sciences Po Lyon.

Élodie BRUN, Enseignante chercheuse au Centre d'études internationales *El Colegio de México*.

Étienne RIVARD, Professeur agrégé, Université de Saint-Boniface, Faculté des arts et des sciences.

Janaína NAZZARI GOMES, Linguiste et membre du conseil d'administration du Centre de la francophonie des Amériques.

François TAGLIONI, Professeur des Universités, Université de La Réunion, laboratoire de géographie PRODIG.

Laurent VIDAL, Professeur en histoire contemporaine à La Rochelle Université, Directeur adjoint du Centre de recherches en histoire internationale et atlantique (CRHIA).

Leila REZK, Consultante auprès de l'UNESCO pour la relance de la vie culturelle au Liban.

Linda CARDINAL, Professeure des universités, École d'études politiques, Université d'Ottawa (Canada), Directrice régionale Amériques de l'Agence universitaire de la Francophonie.

Renaud GOVAIN, Doyen de la Faculté de Linguistique Appliquée à l'Université d'État d'Haïti, coordonnateur du LangSE.

Victor MONTROYA, UNTREF Lingua, Université *Tres de Febrero* (Argentine), Doctorant, Universidad Torcuato Di Tella, Argentine/Sorbonne Nouvelle Paris 3, Centre de Recherche Et de Documentation sur les Amériques, UMR 7227.

Virginie LAURENT, Professeure de Science Politique à l'Université *Los Andes*, Bogotá.

-----

Présente sur les cinq continents, la francophonie est le plus souvent associée à l'Amérique du Nord lorsqu'il est question de la francophonie des Amériques (Canada, Québec, Nouveau-Brunswick, Louisiane). Pourtant, celle-ci est également présente dans la zone Amérique latine et Caraïbes (ci-devant ALC), en particulier avec la Guyane, les Antilles françaises et Haïti où le français est langue officielle. Mais d'autres États d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud sont également attirés par la francophonie, comme en témoigne la présence de certains d'entre eux au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) en qualité d'États membres (La Dominique depuis 1979, Sainte-Lucie depuis 1981) ou d'observateurs (la République Dominicaine depuis 2010, l'Uruguay depuis 2012, le Mexique et le Costa Rica depuis 2014, l'Argentine depuis 2016).

Du fait de l'histoire coloniale d'une part, ainsi que de l'influence historique des idées des Lumières et de la Révolution française sur le processus des indépendances d'autre part, la francophonie dans la région ALC est parfois encore confondue avec l'influence de la France et de la francophilie. Pourtant, sans écarter cette thématique, il convient d'étudier les dynamiques globales de la francophonie comme phénomène transnational pouvant affecter à la fois les relations sous-régionales, continentales ou transcontinentales des pays d'Amérique latine et des Caraïbes. En outre, la francophonie ne doit pas seulement être considérée comme un outil au service de la politique étrangère des États, dans la mesure où d'autres acteurs - collectivités locales, organisations intergouvernementales (OIG), associations non gouvernementales (OING et ONG), groupes religieux et individus - la conçoivent comme un objet de mobilisations identitaires et/ou utilitaires sur la scène internationale. Le but du colloque est donc d'ouvrir un espace de réflexion sur la place des aspects politiques, économiques et culturels de la francophonie dans les trois ensembles de l'Amérique latine : l'espace sud-américain, l'espace centraméricain et l'espace caribéen. La francophonie est entendue ici aussi bien comme l'ensemble des parlants français à travers le monde (francophonie) que comme l'action de l'OIF et de ses opérateurs (Francophonie). Quels sont les discours sur la F/francophonie dans l'espace Amérique latine et Caraïbes ? À partir de ces discours, quelles forces et faiblesses pouvons-nous identifier ? Quels sont les acteurs qui mobilisent la francophonie comme instrument d'influence et de coopération et à quelle échelle ? Comment la francophonie s'insère-t-elle dans les dynamiques d'intégration régionale et les jeux de puissance ? En mêlant approches théoriques et empiriques, il est attendu des contributions interdisciplinaires (Relations internationales, philosophie, histoire, droit, économie, démographie, sociologie ...) qu'elles posent de manière nouvelle ces questionnements, à travers **trois axes de travail possibles** :

**1. La place de l'Amérique latine et des Caraïbes dans la F(f)rancophonie des Amériques.** Dans cette section, une attention particulière sera portée sur les territoires où le français est langue officielle : Haïti, les régions et départements français d'outre-mer (Guyane, Martinique, Guadeloupe) et les collectivités d'outre-mer (Saint-Martin et Saint-Barthélemy) afin de

saisir la place de la francophonie comme vecteur de coopération dans un environnement multilingue marqué par l'importance des langues créoles. Il s'agira aussi d'explorer les discours et liens politiques, économiques et migratoires de la zone ALC avec la francophonie d'Amérique du Nord. Dans ce sens, les travaux sur les connexions avec les francophones du Canada, la province francophone du Québec, le peuple acadien (en particulier dans la province canadienne du Nouveau-Brunswick) et la collectivité territoriale française de Saint-Pierre-et-Miquelon seront les bienvenues, tout comme les contributions portant sur les relations avec la francophonie des États-Unis, dans les États fédérés de Louisiane, du Maine, du Michigan et du Vermont. Par ailleurs, il serait particulièrement pertinent d'aborder la thématique francophone en lien avec les processus d'intégration régionale, que ce soit à l'échelle de l'ensemble du continent (Organisation des États Américains), de l'Amérique latine et des Caraïbes (Communauté d'États latino-américains et caribéens) ou des Caraïbes seulement (La Communauté des Caraïbes, l'Association des États de la Caraïbe et l'Organisation des États des Caraïbes orientales).

**2. La place de la langue française et de la francophonie d'Amérique latine et des Caraïbes dans les relations Sud-Sud.** Des contributions sur les discours et les liens entre les pays et populations de l'espace ALC avec des acteurs francophones du Sud, en particulier d'Afrique, seront appréciées. Dans cette optique, la place de la francophonie pourra être analysée sous un angle historique, à travers la mobilisation en faveur de la décolonisation, les discours et études postcoloniales, l'essor du mouvement des non-alignés et du groupe des 77 (G77), ou dans les perspectives contemporaines de la coopération Sud-Sud. L'enjeu de la francophonie pourra être appréhendée à l'échelle bilatérale, interrégionale ou à travers la coopération Sud-Sud multilatérale au sein des organisations internationales, en particulier dans le cadre du système onusien. Des contributions portant sur la participation des États d'Amérique latine et des Caraïbes dans les opérations de maintien de la paix en Afrique francophone seraient également souhaitables. Au-delà des relations étatiques et diplomatiques, il s'agira aussi de voir comment la francophonie peut structurer, faciliter ou entraver les relations Sud-Sud.

**3. La Francophonie institutionnelle dans l'espace ALC.** Dans cette dernière section, il sera question à la fois d'étudier la place de la Francophonie dans les politiques étrangères des États de la région et d'explorer les stratégies et les actions de l'OIF et de ses opérateurs. Sur la première thématique, des contributions portant sur la politique étrangère des pays membres de plein droit de l'OIF (Haïti, Sainte-Lucie et la Dominique) ainsi que des cinq États observateurs (Argentine, Costa Rica, République dominicaine, Mexique et Uruguay) seront particulièrement attendus. Sur le second point, l'action de l'OIF pourra être abordée sous l'angle des objectifs, ressources et instruments de la Francophonie institutionnelle, avec la possibilité d'introduire une dimension comparative avec son action dans d'autres régions. La démarche comparative pourra également être utile afin d'analyser l'action de l'OIF à la lumière de celle des autres organisations géolinguistiques de langue latine (la Communauté des pays de langue portugaise, l'Organisation des États ibéro-américains, le Secrétariat de la Coopération ibéro-américaine), qui peuvent apparaître alternativement dans une situation de compétition ou de coopération dans le cadre du dialogue des Trois Espaces linguistiques (TEL), formé en 2001 et qui a œuvré pour l'adoption de la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité culturelle en 2005.

### **Calendrier :**

1. Date butoir d'envoi de la proposition d'article à [rif@univ-lyon3.fr](mailto:rif@univ-lyon3.fr) : 15 juillet 2021  
Les propositions d'article de 4 000 caractères maximum (espaces compris), accompagnées d'un CV scientifique.
2. Annonce des propositions sélectionnées : 20 juillet 2021
3. Date butoir d'envoi de l'article complet à [rif@univ-lyon3.fr](mailto:rif@univ-lyon3.fr) : 30 novembre 2021  
**L'évaluation se fera sur la base de l'article complet.**  
Les recommandations aux auteurs sont disponibles sur : <http://rifrancophonies.com/index.php?id=464>
4. Webinaire sur « La F/francophonie en Amérique latine et dans les Caraïbes » : octobre 2021
5. Retour des évaluations d'article : 15 janvier 2022
6. Publication du numéro spécial de la *Revue Internationale des Francophonies* : 15 juin 2022

**Contact :** [rif@univ-lyon3.fr](mailto:rif@univ-lyon3.fr)